

Procès-verbal du conseil d'école du 1er trimestre
Jeudi 14 novembre 2024

Présents :

Equipe enseignante : Mme POMMIER (directrice), Mme WALLAERT, M. VILLAIN, Mme VILLAIN, Mme MENARD, Mme ASCHIERI.

Municipalités du RPI : M. BELLAIL (Maire de Gratot), Mme VOISIN (adjointe au Maire de Gratot), M. GIARD (adjoint au Maire de La Vendelée).

Communauté de communes Coutances Mer et Bocage : M. VAUGEOIS (vice-président en charge des affaires scolaires), M. DUBOS (directeur de l'accueil périscolaire, manager des ATSEM).

Représentants des parents d'élèves : Mme LEBEURRIER, Mme METAUX, M. ROUXEL, Mme MARTIN, Mme SICILIAN, Mme LANDE, Mme POTEY.

Représentants des élèves : Jade GUILBERT, Tom DESHAYES.

Absents excusés :

M. BEUVE (IEN), Mme DE DIEGO RUIZ (représentante de parent d'élève), M. OUITRE (adjoint à la mairie de Gratot), Mme LAISNEY (adjointe à la mairie de Gouville).

1. Conseil des enfants.

Le conseil des enfants s'est réuni jeudi 7 novembre. Les délégués des CM1-CM2, Jade GUILBERT et Tom DESHAYES, présentent ce qui s'y est dit.

- Les enfants ont demandé des **buts de foot**. Un tracé au sol a été fait. Un tracé au mur avait été demandé l'an dernier mais n'a pour l'instant pas été fait. La directrice va le redemander à Coutances Mer et Bocage.

- Les enfants demandent **plus de jeux dans la cour** (élastiques, cordes à sauter, échasses, ballon de rugby...). Les élastiques et les cordes à sauter posent des problèmes de sécurité mais des échasses peuvent être rachetées à condition que les enfants fassent attention à bien les ranger car l'an dernier, il a fallu jeter un lot d'échasses qui avaient été mal rangées et étaient très emmêlées. Un ballon de rugby peut être ressorti à condition d'adapter les règles.

- Les enfants souhaiteraient que le terrain de foot puisse aussi être utilisé pour faire d'autres **jeux collectifs**. Les maîtresses sont tout à fait d'accord et vont revoir cela.

- Les enfants ont demandé une **table de tennis de table**. A voir s'il est possible de trouver une petite table de tennis de table qui serait rangée à la fin de chaque récréation et qui serait assez solide. Les maîtresses se sont renseignées, un essai va être fait.

- A la cantine, les enfants souhaiteraient plus de cordons bleus et des pâtisseries de temps en temps. Il y a eu un changement de cuisinier à la rentrée et un nouveau changement au retour des vacances de la Toussaint. Il faut le temps que le cuisinier prenne ses repères. Les enfants trouvent que le repas de la cantine est meilleur.

- Les enfants expliquent que le menu est affiché trop haut et ils ont du mal à se repérer sur le menu. Avec l'accord d'Isabelle Louaintier, la responsable de cantine, la directrice a déplacé le menu sur la porte de la classe de CP-CE1 côté cour.

Merci aux délégués pour leur présence et leur investissement.

2. Résultats des élections des représentants des parents d'élèves.

- 161 inscrits sur la liste électorale
- 74 votants soit un taux de participation de 45,96%
- 72 suffrages exprimés, 2 bulletins nuls

Représentants des parents d'élèves titulaires élus : Mme LEBEURRIER, Mme METAUX, M. ROUXEL, Mme MARTIN, Mme DE DIEGO RUIZ.

Représentants des parents d'élèves titulaires suppléants : Mme SICILIAN, Mme LANDE, Mme POTEY.

Merci aux représentants des parents d'élèves pour leur investissement pour l'école.

Merci aux parents qui ont aidé au dépouillement (Mme Lebeurrier et Mme Potey).

Sur l'ENT, un groupe « représentants des parents d'élèves » a été créé par Benjamin Hermon, enseignant référent numérique. Ainsi, les représentants des parents d'élèves peuvent échanger directement avec les parents d'élèves de l'école par la messagerie de l'ENT et inversement.

3. Bilan de la rentrée 2024 et prévisions pour la rentrée 2025.

Effectifs au 14 novembre 2024 :

TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total
2	7	18	7	15	19	9	11	14	102

Effectifs en baisse : -10 élèves par rapport à la dernière rentrée.

Répartition des élèves par classe au 14 novembre 2024 :

TPS/PS/MS	Enseignantes : Lucie POMMIER et, le jeudi, Estelle WALLAERT Atsem : Brigitte MARIE DIT DALET	2 TPS + 7 PS + 8 MS = 17
MS/GS	Enseignant : Jérémy VILLAIN Atsem : Carole KORTGEN	10 MS + 7 GS = 17
CP/CE1	Enseignante : Armelle VILLAIN	15 CP + 6 CE1 = 21
CE1/CE2	Enseignante : Isabelle MENARD et, le vendredi, Estelle WALLAERT	13 CE1 + 9 CE2 = 22
CM1/CM2	Enseignante : Julie ASCHIERI et, le mardi, Estelle WALLAERT	11 CM1 + 14 CM2 = 25

1 AESH, Françoise GILLET, accompagne un élève de CE2 le mardi après-midi et le jeudi.

Prévisions d'effectifs pour la rentrée 2025 (établies sur la base des remontées des mairies) :

TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total
3	10-11	7	18	7	15	19	9	11	99-100

Une petite baisse d'effectifs est prévue par rapport à cette année mais il y a eu beaucoup de naissances en 2023 donc une remontée est attendue à la rentrée 2026.

M. Vaugeois rencontre la Direction Académique mi-décembre pour discuter des ouvertures et fermetures de classes sur le territoire.

Travail sur la carte scolaire :

Coutances Mer et Bocage a organisé des réunions publiques avec les représentants des parents d'élèves sur le territoire pour échanger sur la carte scolaire. Mme Lebeurrier et M. Rouxel y ont assisté.

Lors des ces réunions, Coutances Mer et Bocage a indiqué que seraient fermés en priorité les sites qui ont 1 ou 2 classes pour des raisons de sécurité. Coutances Mer et Bocage souhaite favoriser les sites à 5 classes.

M. Vaugeois explique qu'à la rentrée 2024, il y avait 108 élèves de moins sur la CMB au lieu des 50 prévus par le Directeur Académique des Services de l'Education Nationale (DASEN). L'an prochain, une perte de 120 à 130 élèves est prévue.

La commission scolaire de Coutances Mer et Bocage se réunira le 25 novembre pour aborder les questions évoquées lors des réunions publiques et faire une proposition. Le conseil communautaire se réunira le 18 décembre pour voter le projet de carte scolaire. Dans les axes de travail, il a été évoqué le fait que les élèves n'aient pas plus de 15 minutes de route entre leur domicile et l'école.

Les parents de Servigny souhaitent pouvoir continuer à mettre leurs enfants à Gratot. Il faudra voir ce que le conseil communautaire décidera.

4. Règlement intérieur.

Une proposition de règlement intérieur est lue. Le règlement est adopté à l'unanimité.

Une question est posée sur l'inscription des enfants en garderie sur l'espace familles même s'il vient occasionnellement. Il vaut mieux inscrire l'enfant en garderie car si l'enfant n'est pas inscrit, les agents de garderie sont obligés d'inscrire l'enfant manuellement et c'est fastidieux. A noter que la facturation n'est enclenchée que si l'enfant est pointé en garderie par les agents le jour-même. Si l'enfant est inscrit mais ne vient pas, il n'y a pas de facturation.

En cas d'erreur de facturation, il ne faut pas hésiter à le signaler.

5. Programme pHARe.

L'école continue à mettre en œuvre le programme de Prévention du Harcèlement à l'Ecole élaboré au sein de l'école il y a deux ans et complété chaque année.

Une vigilance particulière est apportée aux situations pouvant apparaître comme du harcèlement. En cas de suspicion de harcèlement, des entretiens se mettent en place avec la victime présumée, le ou les témoin(s), le ou les auteur(s) pour résoudre le problème. Les parents sont informés de la situation. L'équipe pédagogique veille à la résolution de la situation. Si malgré les mesures prises, la situation perdure, il peut être fait appel à l'équipe départementale d'intervention. Une exclusion de l'élève dont le comportement est problématique peut aussi être prononcée pour une durée de 5 jours.

Les classes d'élémentaire ont participé à la journée « Non au harcèlement » le 7 novembre en mettant en place des séquences d'apprentissage spécifiques dans chaque classe. Les élèves de CM1 et CM2 ont répondu au questionnaire national sur le harcèlement, les CE2 vont y répondre.

Pour un climat scolaire apaisé, l'équipe a engagé un travail sur les émotions et l'empathie : en cas de conflit, les élèves sont invités à formuler ce qui leur est arrivé, ce qu'ils ont ressenti et ce qui peut être fait pour réparer.

Les jeux collectifs sont aussi un moyen d'apprendre le vivre ensemble, le respect des règles, le respect des autres, l'entraide... Pour inciter les élèves à jouer à des jeux collectifs sur les temps de récréation, des séances spécifiques ont été menées en classe.

Pour favoriser une meilleure cohabitation dans la cour de récréation et réduire les conflits, différents espaces ont également été définis dans la cour : l'espace foot, l'espace basket, l'espace constructions, l'espace dessin...

Un planning pour répartir les jeux de cour entre les classes a également été élaboré.

Coutances Mer et Bocage mène un travail expérimental sur Hambye et Saint-Sauveur-Lendelin pour prévenir le harcèlement et former les agents du périscolaire. Cette expérimentation pourra être étendue aux écoles volontaires après les vacances d'avril.

6. Travaux et sécurité dans l'école.

Travaux :

Différentes demandes sont toujours en attente :

- la **pose d'un store sur la fenêtre de la salle de motricité** pour permettre aux élèves de maternelle de faire le temps de repos dans le noir et pour occulter la fenêtre en cas de déclenchement du PPMS (travaux acceptés par la CMB et qui devaient être réalisés en 2022).
- le **recollage du revêtement sous la structure**, qui se décolle alors qu'il a été posé en mai 2021. La directrice a informé la CMB de ce problème en mars 2022 lorsque le problème a commencé à apparaître. Malgré plusieurs demandes, le problème n'est toujours pas résolu.
- le **rectificatif du panneau de la structure** qui indique que la structure est autorisée pour les enfants jusqu'à 8 ans alors qu'elle est prévue pour les enfants jusqu'à 6 ans.

Comme chaque année, le service bâtiments demande aux écoles de formuler leurs demandes de travaux plus importants avant fin décembre, les arbitrages seront réalisés début 2025 pour sélectionner les travaux qui pourront être réalisés. Comme depuis plusieurs années (depuis 2021), la directrice renouvellera la demande d'un **interphone ou visiophone à la grille de l'école** qui sonne dans la partie maternelle.

La **réfection du sol de la salle des maîtres** et de la **peinture d'un mur de la salle de motricité** vont également être à nouveau demandées.

Suite à la fuite d'eau en février dernier à l'étage de l'ancien bâtiment, de nouvelles demandes avaient été faites et vont être renouvelées :

- la **remise en état du sol du bureau de direction**,
- la **réfection du sol du couloir de l'étage**,
- le **recollage des plinthes dans le couloir de l'étage et dans le dortoir**,
- le **remplacement du meuble de l'évier**.

Sécurité dans l'école :

- Un exercice incendie a été réalisé le 3 octobre. L'évacuation s'est faite rapidement et sans problème.
- Un test de la chaîne téléphonique en cas de déclenchement du PPMS sera réalisé le 19 novembre pour déclencher un exercice PPMS attentat-intrusion.
- Un exercice PPMS risques majeurs va être réalisé prochainement.

7. Vie scolaire : projets et sorties pédagogiques.

Médiathèque pour toutes les classes :

- TPS/PS/MS : tapis lecture le vendredi 4 avril
- MS/GS : visite de la médiathèque le vendredi 20 décembre
- du CP au CM2 : exposition sur l'illustrateur à l'honneur en janvier

La ludothèque viendra également plusieurs fois dans l'année dans les classes de TPS/PS/MS, MS/GS et CP/CE1 pour des séances jeux de société.

Théâtre :

- TPS/PS/MS et MS/GS : *L'eau douce* le 7 janvier
- CP/CE1 et CE1/CE2 : *Hansel et Gretel* le 27 février
- CM1/CM2 : *Le théorème du pissenlit* le 18 mars

Cinéma de Coutances :

- TPS/PS et MS/GS : *Superasticot* le 5 novembre
- CP/CE1, CE1/CE2, CM1/CM2 : les 3 classes participent toujours au dispositif « école et cinéma » qui permet d'aller voir un film par trimestre à tarif réduit. Pour ces séances, le transport est pris en charge par la CMB. Pour le premier trimestre, les CP/CE1 et les CE1/CE2 ont été voir *Kirikou* le 7 novembre, les CM1/CM2 iront voir *Calamity* le 28 novembre.

Rencontres sportives organisées par la circonscription :

- TPS/PS/MS : rondes et jeux chantés, danse
- MS/GS : rondes et jeux chantés
- CE1/CE2 : tennis de table
- CM1/CM2 : danse, course d'orientation, sécurité piéton

Autres projets :

– projet percussions avec Jean-Richard Codjia. L'école a reçu le devis pendant les vacances. Jean-Richard Codjia n'est pas disponible le 13 juin, jour initialement prévu pour la kermesse. Il faut donc revoir cela et trouver une date qui corresponde.

– Les CE1/CE2 prévoient une sortie avec leurs correspondants à l'**aquarium de Saint-Malo** avec un jeu de piste dans Saint-Malo.

– Les 3 classes d'élémentaire bénéficient d'**intervenants sportifs de la CMB**.

– La classe de CP/CE1 a commencé la **classe du dehors**. Les élèves font classe dehors le vendredi après-midi tous les 15 jours. La mairie met à disposition le champ au bout du parking pour cela. Mme Villain remercie les élus de Gratot pour cette mise à disposition.

– **Noël** : le jeudi 19 décembre, le Père Noël viendra rendre visite aux enfants. Le vendredi 20 décembre, Mme Wallaert et M. Villain proposeront un concert aux élèves de l'école. Ce petit concert sera suivi d'un goûter.

– **carnaval** : mardi 4 février après-midi

– **kermesse** : le vendredi 20 juin à confirmer

– **piscine** pour les élèves de la GS au CM2 le mardi matin, jeudi après-midi et vendredi après-midi entre le 22 mai et le 4 juillet (modalités à redéfinir).

– **visite du collège** le 3 avril pour les CM1/CM2

– les CM1/CM2 participeront à un **triathlon** avec les 6èmes du collège Prévert le mardi 24 juin.

– Les 5 classes souhaiteraient visiter la **caserne des pompiers** à Coutances.

8. Questions diverses.

M. Dubos explique qu'au vu du nombre d'enfants accueillis, le statut de la garderie va évoluer à partir de janvier. Cela permettra à Coutances Mer et Bocage de mettre à disposition une personne supplémentaire qualifiée pour la garderie. L'idéal serait que les agents du midi et de la garderie soient les mêmes. Des projets communs entre la garderie, l'école et le centre de loisirs pourront voir le jour. Il pourra aussi y avoir l'intervention de partenaires extérieurs pour proposer différentes activités aux enfants.

Des devoirs surveillés sont proposés. M. Vaugeois précise qu'il s'agit de devoirs surveillés et non d'aide aux devoirs. Les parents restent responsables de la vérification des leçons au retour à la maison. L'agent de garderie permet juste aux élèves de faire leurs leçons dans un espace dédié.

M. Dubos indique qu'à partir de janvier, une sonnette sera mise en place sous le préau côté maternelle, un agent de la garderie sera chargé d'apporter les enfants aux parents à la porte du couloir.

Prochains conseils d'école prévus le jeudi 20 mars à 18h et le jeudi 26 juin à 18h.